

Lancement d'un second plan de lutte

06.07.17



Affichage sur les algues vertes dans la baie de la Fresnaye, dans les Côtes-d'Armor. © T. Dhelin/GFA

Un second plan de lutte contre les algues vertes (PLAV), d'un montant de 55,5 millions d'euros, a été lancé mercredi en Bretagne pour cinq ans.

Alors que les plages bretonnes ont connu au printemps de fortes marées vertes, du fait notamment de conditions climatiques favorables à leur prolifération, les acteurs étatiques et régionaux ont rappelé lors d'un point de presse les progrès réalisés en matière de qualité de l'eau.

« La teneur en nitrate dans les rivières diminue »

« La nature est très injuste, a déclaré Thierry Burlot, vice-président de la région chargé de l'environnement. Les résultats en matière de reconquête de qualité des eaux sont incontestés avec une teneur en nitrate dans les rivières qui diminue, mais nous avons encore des échouages massifs, la nécessité de poursuivre s'impose. »

« Le seul moyen de parvenir à une maîtrise des échouages est “d'affamer” les algues en azote, ce qui suppose d'atteindre des concentrations en nitrates extrêmement basses dans les cours d'eau et,

donc de faire évoluer en amont les pratiques agricoles », souligne la préfecture dans un communiqué.

Des actions à financer

Comme pour le PLAV 1, les huit baies bretonnes les plus exposées se sont fixé un plan d'action, avec à la clé des objectifs différenciés mais améliorés de taux de nitrates dans l'eau. Doté d'un budget équivalent aux crédits consommés lors du premier plan, le PLAV 2 finance à 90 % des mesures préventives, notamment la couverture des sols entre deux cultures pour éviter la fuite des nitrates, de plus grandes zones de pâturage pour limiter la culture de céréales. À la clé, un pilotage plus fin des actions à mener dans chaque bassin versant et chaque exploitation.

Deux baies prévoient par ailleurs un système dit « gagnant-gagnant », qui permettrait aux agriculteurs de bénéficier de l'aide d'une entreprise de travaux agricoles selon leur degré d'engagement dans l'amélioration de leurs pratiques. « On n'est pas dans une science exacte, mais l'enjeu est de maîtriser la prolifération à l'horizon de 2027 », a indiqué Jean-Louis Bourdais, chargé de mission pour l'eau à la préfecture de Région.

Pas encore assez pour Eau et Rivières de Bretagne

Dans un communiqué, l'association Eau et Rivières de Bretagne (ERB) a estimé que « les objectifs affichés de réduction des nitrates à l'horizon de 2027 étaient notoirement insuffisants. En effet, ceux-ci ne prévoient pas de descendre partout en dessous des 20 mg de nitrates par litre, voire d'approcher les 10 mg/l préconisés sur certaines baies par les études scientifiques fondées, ce qui permettrait de diminuer d'au moins de moitié les quantités d'algues vertes. »

L'association réclame aussi une réforme de la politique foncière dans la région, alors que la moitié des exploitations vont changer de mains au cours des dix prochaines années. « Cette politique doit privilégier l'attribution des terres libérées au profit des exploitations agricoles durables et non polluantes », insiste-t-elle.

AFP